

37

Commission permanente

Séance du 13 mai 2024



Rapporteur : Mme LE FRÈNE

49409

18 - Environnement

Education à la nature et à l'environnement - Soutiens financiers à des projets innovants

Le lundi 13 mai 2024 à 14h22, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Étaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : Mme BILLARD (pouvoir donné à Mme COURTEILLE), M. MARCHAND (pouvoir donné à Mme LE FRÈNE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 15h23.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 24 septembre 2020 relative au plan d'action lié au budget annexe biodiversité et paysages ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 21 mars 2024 relative au vote du budget primitif

Exposé :

Le Département mène une politique d'éducation à la nature et à l'environnement en faveur des jeunes breillien.nes, du grand public et du public de l'action sociale, afin de sensibiliser au respect de la nature et de l'environnement, mais aussi contribuer au bien-être et à la santé de chacun.e.

Le plan d'action lié au budget annexe biodiversité et paysages, voté par l'Assemblée en date du 24 septembre 2020 prévoit "d'accroître et diversifier les approches dans le domaine de l'éducation à la nature et à l'environnement et étendre les partenariats". Cet axe de travail intègre notamment "d'identifier de nouveaux modes de découverte, sur site, en salle ou virtuels, qui puissent permettre de toucher les publics éloignés de l'accès à la nature". C'est dans ce cadre que l'Assemblée départementale a décidé d'inscrire au budget prévisionnel 2024 une enveloppe de 30 000 euros destinée à financer des projets innovants et / ou expérimentaux portés par des acteurs locaux, en particulier associatifs.

Après analyse des projets reçus et considérant le caractère original, expérimental de l'action, il est proposé à la Commission permanente de soutenir six nouveaux projets qui sont décrits ci-après :

1) Restos du Cœur - Un jardin du cœur à Rennes

Création d'un verger et d'une haie fruitière ayant pour finalité première l'aide alimentaire par les dons des fruits aux personnes accueillies par les Restos du Cœur d'Ille-et-Vilaine, mais aussi la participation à la préservation du patrimoine végétal et à la biodiversité locale.

Le montant du projet est estimé à 12 000 euros. Il est proposé d'apporter un soutien à hauteur de 5 000 euros.

2) Centre permanent d'initiatives pour l'environnement forêt de Brocéliande - Actions santé-nature « One Health »

Expérimenter des actions pédagogiques et de formation santé-nature notamment auprès des élus des collectivités territoriales (sensibilisation aux enjeux santé-environnement, initiation à l'urbanisme favorable à la santé...).

Le montant du projet est estimé à 10 000 euros. Il est proposé d'apporter un soutien à hauteur de 5 000 euros.

3) Bretagne Vivante – Action santé nature Salamandre

Action innovante d'éducation à la nature pour sensibiliser au lien entre nature et santé. Animation et stand de reconnexion à la nature par une approche ludique et théâtrale "cabinet médical éphémère et itinérant naturologique".

Le montant du projet est estimé à 20 000 euros. Il est proposé d'apporter un soutien à hauteur de 5 000 euros.

4) Ligue pour la protection des oiseaux - Un village pour les hirondelles à Bruz

Action d'inventaire participatif citoyen à Bruz. L'objectif est à la fois de sensibiliser les citoyen.nes aux espèces d'oiseaux du bâti (hirondelles, martinets, moineaux, rougequeue...) et aussi d'obtenir des données d'observation. Le projet vise à renforcer l'accompagnement des citoyen.nes dans leurs observations, coordonner les actions d'installations de nichoirs et proposer une cartographie et un bilan qualitatif à partir des données récoltées.

Le montant du projet est estimé à 7 000 euros sur 3 ans. Il est proposé d'apporter un soutien à hauteur de 3 000 euros.

5) L'école des pôles à Saint-Malo

Cette association a pour objectif de sensibiliser les jeunes au dérèglement climatique en faisant connaître, aimer, respecter les pôles, symboles de la fragilité de notre planète en accueillant des jeunes, dont des classes issues de dispositifs d'inclusion, à Saint-Malo, à bord du trois mâts d'exception « Français » pour des ateliers immersifs.

Le montant du projet est estimé à 35 000 euros par an. Il est proposé d'apporter un soutien à hauteur de 5 000 euros.

6) Les petits débrouillards - 20 000 lieues aquatiques

Création et mobilisation d'une exposition itinérante interactive et ludique pour sensibiliser le grand public, en particulier les plus jeunes, aux milieux aquatiques et à la restauration de la qualité de l'eau.

Le montant du projet est estimé à 12 500 euros. Il est proposé d'apporter un soutien complémentaire à hauteur de 3 850 euros correspondant au financement des actions du programme « Science Tour 20 000 lieues aquatiques », qui ciblent les communes rurales du Département. Ce soutien permettra par ailleurs le financement d'une action complémentaire sur des communes rurales.

L'ensemble de ces dépenses sera imputé sur le budget annexe biodiversité et paysage, sur la ligne de fonctionnement SENSF011, imputation 65.71.6568.

Décide :

- d'approuver le soutien financier du Département aux projets d'éducation à la nature et à l'environnement innovants suivants, détaillés par ailleurs dans le tableau joint en annexe :

- . Restos du Cœur - Un jardin du cœur à Rennes pour un montant de 5 000 euros,
- . Centre permanent d'initiatives pour l'environnement forêt de Brocéliande – Actions santé-nature «One Health» pour un montant de 5 000 euros,
- . Bretagne Vivante – Action santé nature Salamandre pour un montant de 5 000 euros,
- . Ligue pour la protection des oiseaux - « Un village pour les hirondelles » pour un montant de 3.000 euros,
- . L'école des pôles à Saint-Malo pour un montant de 5 000 euros,
- . Les petits débrouillards - 20 000 lieues aquatiques pour un montant de 3 850 euros.

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ces dossiers.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 15 mai 2024

ID : CP20242317V2

Pour extrait conforme